

**COMPTE RENDU DE LA REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE VARENNES SUR AMANCE
SEANCE DU 17 AOUT 2017**

L'an deux mil dix-sept et le dix-sept du mois d'août à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel des séances, sous la présidence du Maire, Malou DENIS.

Présents : Mmes DENIS Malou, VOGT-HUSSON Véronique, VAN BOKHOVE Hillegonda, VOYARD Fabienne, MM. SAUSSOIS Olivier, MASTALERZ Jean-Pierre, BERNARD Claude, BESSIERES Gérard.

Excusée : Mme MAURON Sandra qui donne pouvoir à Mme VOYARD Fabienne

Absente : Mme PRIORESCHI -DIZIAIN Gwénaëlle,

Secrétaire : Mme VOYARD Fabienne

CREATION DE POSTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de créer un poste d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe à hauteur de 17h30 minutes par semaine, à compter du 1^{er} octobre 2017.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents utiles à ce dossier.

INSTAURATION IFSE ET CIA

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité d'instaurer une indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE) et d'un complément indemnitaire annuel (CIA) pour la nouvelle secrétaire de mairie.

RESILIATION BAIL MORIZOT JULIEN

Mme le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier de M. MORIZOT Julien souhaite résilier son bail (location logement communal 1^{er} étage du 2 Place de l'Eglise), au 31 octobre 2017.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité cette demande et décide de résilier le bail établi au nom de M. MORIZOT Julien, à la date du 31 octobre 2017.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents utiles à ce dossier.

VALIDATION PROJET ZONAGE ASSAINISSEMENT

Mme le Maire présente à l'assemblée le rapport d'enquête, ainsi que les conclusions et avis du commissaire enquêteur relatifs au projet de zonage d'assainissement (documents joints à la présente délibération).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ce rapport et les conclusions et avis du commissaire enquêteur (1 abstention M. Mastalerz Jean-Pierre).

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer tous les documents utiles à ce dossier.

DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, vote la décision modificative du budget suivante :

c/ 61523 :	- 800 €
c/ 627 :	600 €
c/ 665 :	200 €

VENTE TRACTEUR KUBOTA

Madame le Maire donne lecture à l'assemblée du courrier de M. DIEUDONNE Jean Marc qui souhaite faire l'acquisition du tracteur tondeuse KUBOTA qui est actuellement hors service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de vendre à M. DIEUONNE Jean Marc ce tracteur tondeuse KUBOTA au prix de 300 €.

Mme le Maire est autorisée à signer tous les documents utiles à ce dossier.

AUTORISATION VENTE DIVERS MATERIELS

Madame le Maire demande à l'assemblée l'autorisation de vendre diverses fournitures et matériels qui ne sont plus utiles à la commune.

Le Conseil Municipal donne son accord de principe sur ce sujet.

ACCEPTATION DEVIS DUBOIS VINCENT

Madame le Maire présente à l'assemblée les deux devis de l'entreprise de M. DUBOIS Vincent suivants, sur la maison de la Thébaïde :

- Réalisation enduit pignon de 57 m2 : 5 457.40 €
- Réalisation enduit façade de 80 m2 : 7 643.20 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ces deux devis et autorise Mme le Maire à les signer.

Deux abstentions : Mme DENIS Malou et M. MASTALERZ Jean Pierre.

QUESTIONS DIVERES

Les travaux de réparation de la digue de l'étang communal sont terminés.

Il est demandé que la faïence de la salle de bain du logement situé au 19 Place de l'Eglise soit refaite.

Il est signalé la panne d'une lampe de rue Sainte Barbe.

Séance levée à 21h40.